

**Zeitschrift:** Anzeiger für schweizerische Geschichte = Indicateur de l'histoire suisse  
**Band:** 17 (1919)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Les livres de Pierre Martyr Vermigli conservés à la Bibliothèque de Genève  
**Autor:** Gardy, Fréd.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-64287>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Les livres de Pierre Martyr Vermigli conservés à la Bibliothèque de Genève.

Lorsque Calvin fonda, en 1559, le Collège et l'Académie de Genève, il songea en même temps à doter ces nouvelles institutions des instruments de travail indispensables aux étudiants, en leur adjoignant une bibliothèque. Dès 1560, il est question de la «librairie» du Collège dans les registres du Conseil. Jusqu'alors il n'existait pas de bibliothèque à Genève, à proprement parler. On s'était borné à recueillir dans une armoire de la Maison de Ville les livres imprimés à Genève, dont les imprimeurs étaient obligés de déposer un exemplaire — car le dépôt légal était en vigueur depuis le début de la Réforme —, ainsi que les livres ayant appartenu à Bonivard († 1551) et acquis par la Seigneurie. Ce premier fonds ne fut incorporé que quelques années plus tard à la bibliothèque du Collège.<sup>1)</sup>

Pour constituer et enrichir peu à peu celle-ci, les magistrats genevois saisirent les occasions qui se présentèrent. C'est ainsi que, à la mort de Calvin, ils achetèrent une partie de ses livres. L'année suivante (1565), ayant appris que la bibliothèque de Pierre Martyr Vermigli était à vendre à Zurich, ils décidèrent de l'acquérir.

On sait que Vermigli, généralement désigné par son prénom et son surnom seuls : «Pierre Martyr», né à Florence en 1500, après avoir commencé par être prêtre en Italie, avait embrassé la Réforme et s'était enfui de son pays. Il fit deux séjours à Strasbourg, séparés par un séjour à Oxford, et fut chargé dans ces deux villes de donner des cours. De Strasbourg, il avait été appelé à Zurich, en 1556, pour occuper la chaire de théologie et de langue hébraïque. Théologien très érudit, très apprécié de ses coreligionnaires, Pierre Martyr avait contracté d'étroites relations d'amitié avec les Réformateurs et théologiens de son temps, en particulier avec Calvin et Théodore de Bèze. Il prit une part active aux controverses relatives à la Cène et déploya une grande activité

<sup>1)</sup> C'est ce qui résulte du premier catalogue (manuscrit) de la Bibliothèque, daté de 1572, dans lequel les livres de Bonivard sont inscrits après toute une série d'autres et par une main différente.

littéraire. En 1561, il assista au Colloque de Poissy. Pierre Martyr fut une des personnalités marquantes de la Réforme; il avait beaucoup lu et possédait une culture étendue.<sup>1)</sup>

Calvin faisait de lui un si grand cas qu'il avait tenté à plusieurs reprises de l'attirer à Genève. En 1557, il lui avait même offert de partager avec lui ses leçons de théologie.<sup>2)</sup> Lors de la fondation du Collège et de l'Académie de Genève, Pierre Martyr fut un des premiers à recevoir les *Leges Academiae genevensis*, et il en prit occasion pour écrire à Théodore de Bèze une très belle lettre de remerciements et d'encouragement.<sup>3)</sup>

Après sa mort, survenue en 1562, ses livres étaient devenus, conformément à ses dernières volontés, la propriété de son compatriote, Giulio Santerenziano, qui avait quitté l'Italie avec lui et resta jusqu'à sa mort son fidèle compagnon.<sup>4)</sup> Trois ans plus tard, Théodore de Bèze, apprenant par un de ses correspondants que Santerenziano cherchait à se défaire de la bibliothèque de P. Martyr, manifesta le désir de l'acquérir pour son compte. Le 6 novembre 1565, il écrivait à son ami Bullinger que, bien qu'il ne fût pas riche, il avait une très grande envie de l'acheter; il lui demandait de lui faire envoyer le catalogue et l'indication du prix de vente.<sup>5)</sup> Quelques semaines après, Bullinger répondait que Froschauer avait déjà commencé à traiter avec Santerenziano pour l'achat de la bibliothèque de P. Martyr, mais que, en apprenant que Bèze en avait envie, il avait déclaré qu'il y renoncerait volontiers en sa faveur.<sup>6)</sup> L'acquéreur, en définitive, ne fut pas Bèze, ce fut le Conseil de Genève. On lit en effet dans le registre de ce dernier, à la date du

<sup>1)</sup> Voir: C. Schmidt, *Peter Martyr Vermigli, Leben und ausgewählte Schriften*. Elberfeld, 1858, in-8.

<sup>2)</sup> Cf. Ch. Borgeaud, *Histoire de l'Université de Genève*, [t. I.] p. 37 note.

<sup>3)</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>4)</sup> Schmidt, *op. cit.*, p. 37 et 289.

<sup>5)</sup> «Hoc penè omiseram, quod tamen velim a te mea causa sedulò istic curari. Nuntiavit mihi Joh. Baptista, D. Julium statuisse D. Martyris bibliothecam honesto pretio divendere. Ego verò, etsi non ita locuples, tamen quam libentissimè illam emero. Cupio igitur statim ad me mitti librorum catalogum, unà cum pretio, non singulorum, sed omnium simul, quod statim istuc mittam, quoniam æquum fore spero. Iterum rogo te, mi pater, ut mihi statim hoc cures, et D. Julium ipsum meo nomine salutes.» (Bibl. de Genève, Ms. lat. 118, f<sup>o</sup> 43 v<sup>o</sup>).

<sup>6)</sup> «Bibliothecam Martyris emere voluerat Froschoverus et jam cum Julio nostro quaedam egerat.» Ubi autem ex me intellexit te illam appetere, respondebat: «Si jam emissem, et Beza dominus meus reverendus illam peteret, libenter concederem. Proinde sponte cedo, et Julium libros Bezae nostro dare jubeo.» Dabit ergo tibi libros petitos Julius, qui ea de re ipse scribet.» (Bibl. de Genève, Ms. lat. 120, f<sup>o</sup> 49 v<sup>o</sup>; la lettre est datée du 28 novembre.)

13 décembre 1565 : «*Librairie de Petrus Martyr*. Estant raporté que la «dite librairie, qui est fort ample, est à vendre et seroyt commode pour «le Collège, arrêté qu'on l'achète de l'argent du Collège.»<sup>1)</sup>

Nous ignorons pour quel motif Bèze s'était désisté en faveur du Collège et de l'Académie dont il était le recteur. Peut-être le prix d'achat était-il trop élevé pour ses ressources, ou bien avait-il estimé que ces livres seraient utiles à l'école que Calvin venait de fonder. Quoi qu'il en soit, ce fut lui, sans nul doute, qui conseilla cette acquisition aux magistrats genevois.

L'affaire fut vite réglée, puisque, le 31 décembre déjà, on confiait la somme nécessaire au paiement au sieur Henry Lochman, qui se rendait précisément à Zurich<sup>2)</sup> et qui se chargeait de faire emballer et expédier les livres.<sup>3)</sup> Au bout de quelques semaines, ceux-ci étaient arrivés à destination ; c'est ce que constate le registre du Conseil, à la date du 8 mars 1566 : «*Librairie de Petrus Martir*. Estant raporté qu'elle est arrivée, arrêté «de les recognoistre en la Chambre des Comptes, et qu'on vende ceux «qui seront inutiles pour la bibliothèque.»<sup>4)</sup>

Elle arrivait dans trois tonneaux, pesant 23 quintaux, dont l'emballage et les frais d'expédition coûtèrent environ 210 florins.<sup>5)</sup>

Sur le prix d'achat de la bibliothèque, sur le nombre et la nature des volumes dont elle se composait, les documents officiels sont muets.<sup>6)</sup> Ils contiennent en revanche la mention d'une décision surprenante et regrettable : celle de revendre les livres «qui seront inutiles pour la bibliothèque». Il serait intéressant de savoir d'après quel critère fut fait le choix des livres bons à conserver et de ceux qui ne l'étaient pas. Qui sait de quelles raretés bibliographiques ce choix forcément arbitraire a peut-être privé la Bibliothèque de Genève ! On en revendit en effet un certain nombre, quatre ans après, en même temps que d'autres — résolution plus incompréhensible encore — provenant de la bibliothèque de Calvin, pour une somme totale de 202 fl., 9 s., 3 d.<sup>7)</sup>

Il m'a été possible de reconstituer au moins partiellement la liste des livres ayant appartenu à Pierre Martyr et conservés à la Bibliothèque

<sup>1)</sup> R. C., vol. 60, f<sup>o</sup> 131 v<sup>o</sup>.

<sup>2)</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 138 v<sup>o</sup>.

<sup>3)</sup> *Ibid.*, vol. 61, f<sup>o</sup> 11, 25 février 1566.

<sup>4)</sup> *Ibid.*, f<sup>o</sup> 15 v<sup>o</sup>.

<sup>5)</sup> *Genève, Arch. d'Etat, Comptes, mandats et quittances*, vol. X, 1566 (28 mars, 2 avril et 3 mai).

<sup>6)</sup> Aucun renseignement n'est fourni à ce sujet par la correspondance de Bèze, non plus que par celle de Josias Simler, conservée à la Bibliothèque centrale de Zurich et dans laquelle M. Hermann Escher a bien voulu faire des recherches à notre intention.

<sup>7)</sup> *Genève, Arch. d'Etat, Mss. hist.*, n<sup>o</sup> 73, f<sup>o</sup> 18 v<sup>o</sup>.

de Genève, au moyen du premier catalogue de celle-ci, daté de 1572. En cherchant à identifier les livres mentionnés dans ce catalogue, qui ne donne que des titres très sommaires et approximatifs, et à les retrouver sur les rayons de notre Bibliothèque, j'ai constaté qu'un certain nombre d'entre eux portaient soit le nom de Martyr, écrit de sa main, sur le titre, sous cette forme : «Doñi Petri Martyri florentini», soit des notes de son écriture fine et régulière, soit un envoi d'auteur. Grâce à ces différentes marques de propriété, j'ai pu établir une liste de 170 ouvrages ayant appartenu certainement à Pierre Martyr et contenus dans 110 volumes.<sup>1)</sup> A ces 170 ouvrages, on peut ajouter avec une grande vraisemblance une trentaine d'autres qui ont appartenu à un philologue allemand, Jacob Bedrott, d'où ils auraient passé dans la bibliothèque de Pierre Martyr; quelques volumes en effet, qui portent le nom de Bedrott, contiennent aussi des notes de la main de Martyr.<sup>2)</sup>

Il est très probable que, parmi les livres inscrits dans le catalogue de 1572, d'autres proviennent de Pierre Martyr, mais ils ne contiennent aucune marque de possession qui permette de les identifier. Il n'est pas davantage possible de déterminer, d'après le poids indiqué par l'expéditeur, le nombre total, même approximatif, des livres acquis, ni le nombre des livres conservés par les acquéreurs.

Si l'on s'en tient aux 170 ouvrages dont la provenance est certaine, on peut les répartir en quatre catégories: 1<sup>o</sup> Œuvres des Pères de l'Eglise, qui sont à peu près tous représentés, et de quelques auteurs catholiques (28 ouvrages); 2<sup>o</sup> Auteurs grecs et latins: Aristophane, Platon, Aristote, Plutarque, Cicéron, Tite-Live, Suétone, etc., et commentateurs (42); 3<sup>o</sup> Œuvres des réformateurs et théologiens protestants (68); Bullinger vient en première ligne; Calvin et son adversaire Westphal sont représentés par plusieurs ouvrages; Luther, Zwingli, Bèze, Brentz, etc., par un ou deux; les opuscules de polémique sont nombreux; 4<sup>o</sup> Humanistes et auteurs divers (32).

Un grand nombre de ces livres, avons-nous dit, portent des traces des lectures de leur ancien possesseur. Ce sont les ouvrages des Pères de l'Eglise, et surtout ceux de saint Augustin, qui sont le plus fréquemment annotés; cette constatation confirme ce que nous dit le biographe de Vermigli du zèle avec lequel celui-ci étudia les Pères dans sa jeunesse.<sup>3)</sup>

<sup>1)</sup> La différence entre ces deux chiffres provient du fait que très souvent deux ou plusieurs ouvrages sont reliés en un seul volume; presque toutes les reliures sont du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>2)</sup> Bedrott, qui était professeur de grec à Strasbourg, est mort dans cette ville en 1541; Pierre Martyr y est arrivé l'année suivante et a pu y acquérir quelques volumes laissés par Bedrott.

<sup>3)</sup> Schmidt, *op. cit.*, p. 8.

Les auteurs classiques, eux aussi, contiennent de nombreuses annotations. Le Platon de la Bibliothèque de Genève<sup>1)</sup>, dont plusieurs feuillets sont couverts de notes et sur la reliure duquel sont réunis les noms de Martyr et de Cusano, illustre le passage où le même biographe représente les deux amis étudiant le grec ensemble pendant des nuits entières.<sup>2)</sup> En revanche, les notes sont rares sur les ouvrages des réformateurs et des théologiens protestants. Un seul fait exception, celui que Gardiner, évêque de Winchester, écrivit, sous le pseudonyme de Constantius, au sujet de l'eucharistie<sup>3)</sup> et auquel Martyr répondit en 1559. Les marges de ce volume, un gros in-quarto, sont couvertes d'annotations.

Parmi les livres offerts à Pierre Martyr par leur auteur, on en relève 9 de Bullinger, 3 de François Hotman, 1 de Calvin, Bèze, Gualther, Bibliander, Lélius Socin, a Lasco, etc. Les envois d'auteur, autographes, sont tous conçus en termes où l'affection se mêle au respect. C'est ainsi que sur les *Conciones in Apocalypsim* (1557) de Bullinger<sup>4)</sup> on lit: «Clariss. viro D. Petro Martyri Vermilio domino suo (?) colendiss. et fratri chariss. H. Bullingerus D. D.» Sur le *De haereticis a civili magistratu puniendis libellus*<sup>5)</sup> (1554), Th. de Bèze a écrit: «Eximio servo Dei, D. Petro Martyri, patri mihi observandissimo, Theod. Beza meae observantiae pignus dedi.» Sur son *Ultima admonitio ad Westphalum*<sup>6)</sup> (1557), Calvin a tracé, de son écriture tourmentée, ces mots: «D. Petro Martyri, ecclesiae Tigurinae doctori fideliss.» Il est à remarquer que cet exemplaire ne porte aucune annotation et qu'il n'est même pas entièrement coupé. Le *De statu primitivæ ecclesiae*<sup>7)</sup> (1554) de François Hotman porte: «Clariss. viro et singulari doctrina ac pietate praedito Do. Petro Martyri Fr. Hotomanus D. D.»

Il serait excessif de tirer de ces quelques considérations une conclusion définitive soit sur la composition de la bibliothèque du réformateur zuricois, puisque nous n'avons pu la reconstituer qu'en partie, soit sur ses lectures favorites. Cette petite étude montre cependant que la décision prise par les magistrats genevois fut judicieuse et apporta un précieux enrichissement à la jeune bibliothèque, très mal dotée, de l'Académie de Genève; elle confirme en outre ce que nous disent les

<sup>1)</sup> Edition des Aldes, Venise, 1513, in-fol. (catalogué sous la cote Ca 148).

<sup>2)</sup> Schmidt, *op. cit.*, p. 5.

<sup>3)</sup> *Confutatio cavillationum quibus sacrosanctum Eucharistiae sacramentum ab impiis Capernaitis impeti solet, authore Marco Antonio Constantio, theologo lovaniensi*, Paris, 1552, in-4 (Bibl. de Genève, Bc 1202).

<sup>4)</sup> Bibl. de Genève, Bd 944, in-fol.

<sup>5)</sup> *Ibid.*, Bc 783, in-8.

<sup>6)</sup> *Ibid.*, Bc 1434, in-8.

<sup>7)</sup> *Ibid.*, Bc 885, in-8.



biographes de Martyr de son savoir très étendu, de sa connaissance des Pères de l'Eglise et des auteurs anciens, et de ses relations avec les Réformateurs et les savants de son temps. Elle nous fait pénétrer plus intimement dans la vie d'un homme de grande mérite, qui a joué un rôle important au début de la Réforme.

Fréd. Gardy.

## Des alten christlichen Bären Testament.

Eine Kampfschrift Thomas Murners.

Auf die im folgenden neugedruckte poetische Streitschrift Thomas Murners, ein so gut wie verschollenes Stück, ist erst die letzte Zeit aufmerksam geworden, nachdem die jüngere Murnerforschung, durch Karl Goedeke an der Schwelle der achtziger Jahre eröffnet, sich wesentlich den grossen Zeitsatiren der Vollreife des Murnerschen Schaffens zugewendet hatte.<sup>1)</sup> Aus zeitgenössischen und späteren Aufzeichnungen fliessen nur spärliche Angaben über das Gedicht. Sein einziger Druck als rasch zerflatternde Flugschrift konnte noch 1912<sup>2)</sup> etwas voreilig für «in allen schweizerischen und deutschen Bibliotheken unauffindbar» erklärt werden. Die erste genauere Kunde davon vermittelte der uner müdliche Murner-Sammler Th. v. Liebenau in seiner fleissigen Biographie durch eine Inhaltsangabe S. 236, jedoch ohne den benutzen

<sup>1)</sup> Eine reichhaltige und verdienstliche Übersicht der gelehrten Beschäftigung mit dem Franziskaner und zugleich ein Verzeichnis der vorhandenen Neudrucke seiner Schriften liegt jetzt vor in Gustav Wolfs Quellenkunde der deutschen Reformationsgeschichte 1, Gotha 1915, S. 330–37. Zu der ersten Umschau von Heinrich Kurz in der Ausgabe von Murners Lutherischem Narren, Zürich 1848, S. XXVIII–XXXII tritt Goedekes temperamentvolle Abrechnung mit der älteren Richtung in seiner Einleitung zur Narrenbeschwörung, Leipzig 1879 (Deutsche Dichter des 16. Jahrhunderts Bd. 11), S. V–IX; die Urteile der Literarhistoriker führt in langer Reihe Th. v. Liebenau, Der Franziskaner D. Thomas Murner, in: Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes, herausg. von L. Pastor, IX, 4. u. 5. Heft, Freiburg i. Br. 1913, S. 107–16, auf. Brauchbar ist auch, da der Murnerparagraph in Goedekes Grundriss<sup>2)</sup>, Leipzig 1886, S. 214–20, ebenso wie die sorgfältige Bibliographie der Originalausgaben bei Charles Schmidt, Histoire littéraire de l'Alsace, Paris 1879, 2, 419–31, schon weit zurückliegt, das mit Anmerkungen wohlausgestattete Chronologische Verzeichnis von Murners Schriften in Georg Schuhmanns editorisch verfehltem Auswahlband: Thomas Murner und seine Dichtungen. Eingeleitet, ausgewählt und erneuert. Regensburg u. Rom 1915, S. 453–57.

<sup>2)</sup> Frieda Humbel, Ulrich Zwingli und seine Reformation im Spiegel der gleichzeitigen schweizerischen volkstümlichen Literatur, in: Quellen und Abhandlungen zur schweizerischen Reformationsgeschichte II, 1, Leipzig 1912, S. 248 Anm.